

Paul Cézanne, faculté d'Aix-en-Provence

{{Examens d'accès au CRFPA session 2009}}

En application de l'Article 1er de l'arrêté du 11 septembre 2003 fixant le programme et les modalités de l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats, les épreuves auront lieu à l'université Paul Cézanne (faculté de Droit de Science Politique) 3 avenue Robert Schuman 13628 Aix-en-Provence aux dates suivantes :

{ {{Epreuves d'admissibilité}} } :

Note de synthèse : LUNDI 21 SEPTEMBRE 2009, de 8h à 13h, Amphi Montperrin

Epreuve d'aptitude au raisonnement juridique : MARDI 22 SEPTEMBRE 2009, de 8h à 13h, Amphi Montperrin

Epreuve écrite de caractère pratique : MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2009, de 9h à 12h, Amphi Montperrin

AFFICHAGE DES RESULTATS : VENREDI 16 OCTOBRE 2009 à partir de 18h

{ {{Epreuves d'admission}} } :

Oraux ;

- exposé discussion
- interrogations orales
- épreuve de langue

du LUNDI 19 OCTOBRE 2009 au MARDI 27 OCTOBRE 2009

AFFICHAGE DES RESULTATS : JEUDI 29 OCTOBRE 2009 à partir de 18h